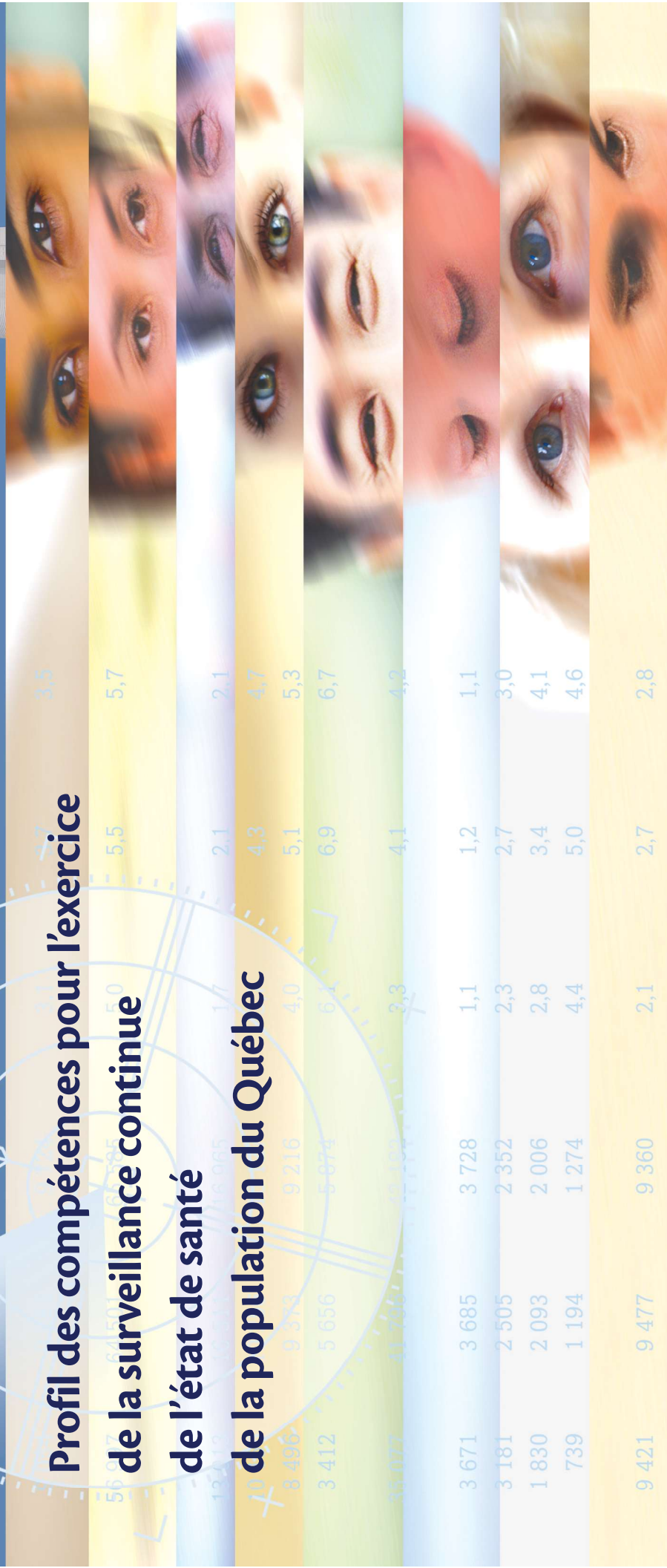


4 386	7 968	8 791	2,9	2,7	2,7
15 611	13 549	13 224	5,1	5,7	5,7
18 493	18 451	18 364	5,3	6,0	6,6
9 453	14 851	15 482	7,0	7,6	7,9

47 943	54 819	55 861	5,4	5,9	6,1
1 350	1 877	1 877	1,0	1,7	1,5
3 958	2 702	2 702	3,1	3,5	3,2
2 607	3 038	3 091	3,8	4,1	4,2
1 444	1 904	2 054	3,9	5,5	4,7

Profil des compétences pour l'exercice de la surveillance continue de l'état de santé de la population du Québec



56 907	64 501	66 307	1,7	2,1	2,1
12 216	16 965	16 965	4,3	4,3	4,7
8 496	9 373	9 216	4,0	5,1	5,3
3 412	5 656	5 874	6,1	6,9	6,7
35 017	41 746	42 132	3,3	4,1	4,2

3 671	3 685	3 728	1,1	1,2	1,1
3 181	2 505	2 352	2,3	2,7	3,0
1 830	2 093	2 006	2,8	3,4	4,1
739	1 194	1 274	4,4	5,0	4,6

9 421	9 477	9 360	2,1	2,7	2,8
-------	-------	-------	-----	-----	-----

4 386	7 968	8 791	2,9	2,7	2,7
15 611	13 549	13 224	5,1	5,7	5,7
18 493	18 451	18 364	5,3	6,0	6,6
9 453	14 851	15 482	7,0	7,6	7,9
47 943	54 819	55 861	5,4	5,9	6,1
1 350	1 877	1 877	1,0	1,7	1,5
3 958	2 702	2 702	3,1	3,5	3,2
2 607	3 081	3 091	3,8	4,1	4,2
1 444	1 904	2 064	3,9	5,5	4,7

Profil des compétences pour l'exercice de la surveillance continue de l'état de santé de la population du Québec

3 412	5 656	5 874	6,1	6,9	6,7
3 671	3 685	3 728	1,1	1,2	1,1
3 181	2 505	2 352	2,3	2,7	3,0
1 830	2 093	2 006	2,8	3,4	4,1
739	1 194	1 274	4,4	5,0	4,6
9 421	9 477	9 360	2,1	2,1	2,8

Avril 2010

Santé
et Services sociaux



Québec

Remerciements

Ce document découle des travaux du Comité de pilotage du Projet d'implantation du cadre d'orientation en surveillance. Il a été élaboré à la demande de la Direction de la surveillance de l'état de santé de la Direction générale de la santé publique du MSSS.

Coordination du projet

Jean-Clet Gosselin, Direction de la surveillance de l'état de santé, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Secrétariat

Diane Brazeau, Direction de la surveillance de l'état de santé, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Révision linguistique

Céline Doré

Comité de pilotage du Projet d'implantation du cadre d'orientation en surveillance (PICOS)

Lucie Bédard, Table de concertation nationale en maladies infectieuses, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Josée Bourdages, Responsable du PICOS, Direction de la surveillance de l'état de santé, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Robert Choinière, Recherche, formation et développement, Institut national de santé publique du Québec.

Huguette Crête, Table de concertation nationale en surveillance, Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides.

Lise Dunnigan, Direction de la surveillance de l'état de santé, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pauline Fortin, Table de concertation nationale en promotion de la santé et en prévention, Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

Claudine Jacques, Table de concertation nationale en surveillance, Centre régional de la santé et des services sociaux de la Baie-James (jusqu'en janvier 2009).

Denis Laliberté, Table de concertation nationale en santé au travail, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale.

Marlène Mercier, Table de concertation nationale en santé environnementale, Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux.

André Simpson, Recherche, formation et développement, Institut national de santé publique du Québec.

Consultante pour le Comité de pilotage du PICOS

Aline Émond

Contribution particulière

Lise Dunnigan, Direction de la surveillance de l'état de santé, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Micheline Vézina, Direction de la planification, de l'évaluation et du développement en santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les membres de la Table de concertation nationale en surveillance.

Édition :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux qui peuvent le consulter sur le site suivant :

<http://intranetreseau.rtss.qc.ca>

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Bibliothèque et Archives Canada, 2010

ISBN : 978-2-550-58566-4 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-58567-1 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion du présent document, même partielle, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction partielle ou complète du document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire du Québec et à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2010

LE PROFIL DES COMPÉTENCES

Un outil de référence dans l'atteinte des finalités et des objectifs de la surveillance

Le profil des compétences pour l'exercice de la surveillance continue de l'état de santé de la population du Québec est un outil qui vise à développer une compréhension commune des compétences qu'une équipe doit posséder afin de répondre aux exigences actuelles et futures du travail en surveillance. La notion de compétences fait ici référence aux connaissances, aux habiletés et aux aptitudes des personnes œuvrant dans le domaine.

L'élaboration de ce profil des compétences répond à la volonté de rehausser la capacité des équipes à faire face aux nouveaux défis posés par la transformation constante des contextes de travail. Le profil se veut un outil de référence pour toutes les organisations dont les équipes ont pour mandat d'exercer la surveillance de l'état de santé de la population, et ce, à l'échelon tant national que régional. Il viendra en aide à ces équipes dans l'atteinte des grandes finalités et des objectifs de la surveillance.

Les finalités de la surveillance :

- soutenir la prise de décision liée à la planification et à la réalisation des politiques, des programmes et des plans d'action du secteur de la santé et des services sociaux et d'autres secteurs concernés
- informer la population sur son état de santé et sur ses déterminants

Les objectifs de la surveillance (selon l'article 33 de la Loi sur la santé publique) :

- dresser un portrait global de l'état de santé de la population
- observer les tendances et les variations temporelles et spatiales
- détecter les problèmes en émergence
- identifier les problèmes prioritaires
- élaborer des scénarios prospectifs de l'état de santé de la population
- suivre l'évolution, au sein de la population, de certains problèmes spécifiques de santé et de leurs déterminants

Ajoutons que les organisations pourront également utiliser le profil des compétences lorsqu'elles souhaitent :

- développer et former les professionnels agissant en surveillance
- organiser le travail et favoriser la complémentarité des compétences au sein des équipes
- accueillir la relève et favoriser son intégration au sein de la fonction de surveillance
- rechercher et attirer des personnes aptes à occuper un poste en surveillance
- évaluer la contribution des équipes et identifier les pistes de développement professionnel
- reconnaître l'apport de chaque ressource à l'atteinte des objectifs des équipes de surveillance
- soutenir l'exercice de la responsabilité populationnelle au niveau local

Au cœur des efforts de développement et de maintien des compétences en surveillance

L'élaboration du profil des compétences est une initiative du Comité de pilotage du Projet d'implantation du cadre d'orientation en surveillance (PICOS). C'est en 2006 que le *Cadre d'orientation pour le développement et l'évolution de la fonction de surveillance au Québec* a été adopté par les mandataires légaux de la surveillance au Québec. Ces derniers correspondent au directeur national de santé publique, qui agit pour le compte du ministre de la Santé et des Services sociaux, ainsi qu'aux directeurs de santé publique des dix-huit régions sociosanitaires.

Globalement, le profil est à la fois le point de départ et l'une des pièces maîtresses d'une future stratégie pour le développement et le maintien des compétences en surveillance. Il servira à alimenter les efforts de planification et ainsi à soutenir le développement de pratiques optimales en surveillance, dans la foulée de l'implantation du Cadre d'orientation et de l'application de la Loi sur la santé publique.

Les 21 compétences du profil des compétences

Le profil des compétences comporte une série de 21 compétences générales inspirées du Cadre d'orientation et de divers autres documents de référence. Le tableau 1 présente ces 21 compétences, groupées en quatre catégories :

- connaissances de base en surveillance
- traitement et analyse des données et interprétation des résultats
- partenariat et collaboration
- communication et diffusion de l'information

Le tableau 2 énumère divers exemples de connaissances, d'habiletés ou d'aptitudes associées à chacune des compétences du profil. Ces exemples ont pour but de faciliter la compréhension de ces compétences.

Mentionnons que le profil des compétences permet surtout de dégager les grandes lignes structurantes des pratiques en surveillance, lesquelles sont diversifiées et adaptées à différents contextes et domaines d'intervention en santé publique :

- développement, adaptation et intégration sociale
- habitudes de vie et maladies chroniques
- traumatisme non intentionnel
- maladies infectieuses
- santé environnementale
- santé en milieu de travail

Tableau 1 : Compétences pour l'exercice de la surveillance continue de l'état de santé de la population du Québec

Connaissances de base en surveillance
1. Comprendre les grandes finalités et les objectifs de la surveillance
2. Connaître la façon dont les déterminants de la santé influencent la santé de la population
3. Appliquer dans sa pratique les sciences de la santé publique (biostatistique, épidémiologie, sciences de la santé environnementale, sciences sociales et du comportement, politique de santé et gestion)
4. Tenir compte des principes éthiques de la santé publique
Traitement et analyse des données et interprétation des résultats
5. Déterminer les sources de données et de renseignements pertinents
6. Traiter et analyser les données et maîtriser les outils méthodologiques et statistiques
7. Maîtriser les systèmes de gestion de l'information et les outils d'analyse
8. Interpréter l'information en tenant compte de la perspective de divers utilisateurs
9. Tenir compte de la diversité de la population lors de la conception des productions
Partenariat et collaboration
10. Utiliser des habiletés de partenariat
11. Connaître le secteur de la santé et des services sociaux et le champ de la santé publique
12. Accompagner les utilisateurs des productions de surveillance dans l'appropriation et l'utilisation de l'information
13. Collaborer avec les divers groupes pour diffuser de l'information compréhensible et accessible
14. Renforcer les capacités des communautés en assurant le transfert des connaissances
15. Contribuer au développement d'une vision et reconnaître les aspects de la prise de décision
16. Contribuer au développement des connaissances au sein de son organisation
Communication et diffusion de l'information
17. Cibler l'information pertinente sur la santé et ses déterminants pour des individus et des communautés
18. Adapter le mode de communication aux divers utilisateurs
19. Vulgariser l'information en fonction des divers utilisateurs
20. Utiliser les technologies modernes de l'information et de la communication pour la diffusion des productions
21. Susciter l'utilisation des résultats pertinents de surveillance pour l'élaboration ou la mise à jour des politiques et des programmes de santé

Tableau 2 : Exemples de connaissances, d'habiletés ou d'aptitudes associées à chacune des compétences nécessaires à l'exercice de la surveillance continue de l'état de santé de la population du Québec

21 compétences	
Connaissances, habiletés, aptitudes	
Connaissances de base en surveillance	
<p>1. Comprendre les grandes finalités et les objectifs de la surveillance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaît les objectifs de la surveillance tels qu'ils ont été énoncés dans la Loi sur la santé publique - Connaît les orientations pour l'exercice de la fonction de surveillance - Connaît les obligations légales (ex. : protection des renseignements personnels) encadrant la surveillance - Connaît les autres fonctions essentielles de soutien, les stratégies ainsi que les domaines en santé publique - Connaît les principes, concepts, outils, indicateurs et technologies applicables dans les activités de surveillance
<p>2. Connaître la façon dont les déterminants de la santé influencent la santé de la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend et interprète l'état de santé de la population et le situe dans le contexte plus large du cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants - Connaît les indicateurs pour chaque déterminant de la santé et les indicateurs de l'état de santé relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux facteurs de risque et de bien-être, et ce, aux plans tant physique que social et psychosocial - Connaît les grands champs du cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants (contexte global, systèmes, milieux de vie, caractéristiques individuelles) - Identifie les caractéristiques de la population qui requièrent de la surveillance et suggère la méthode de surveillance la plus appropriée
<p>3. Appliquer dans sa pratique les sciences de la santé publique (biostatistique, épidémiologie, sciences de la santé environnementale, sciences sociales et du comportement, politique de santé et gestion)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend les principes de base en épidémiologie et en santé communautaire - Connaît la géomatique de la santé - Connaît les implications des sciences sociales et du comportement dans la santé

Traitement et analyse des données et interprétation des résultats

<p>4. Tenir compte des principes éthiques de la santé publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assure la protection des renseignements personnels lors de la diffusion de l'information - Connaît les principes éthiques : le bien commun, le respect et l'autonomie, l'utilité et l'incertitude, la validité scientifique - Identifie les considérations éthiques liées à la surveillance, comme le consentement éclairé, la confidentialité, la vie privée et les conflits d'intérêts, et applique les stratégies appropriées pour en tenir compte - Agit en faisant preuve de discrétion, de neutralité et d'impartialité dans son travail - Évite de se placer dans une situation de conflit d'intérêts
<p>5. Déterminer les sources de données et de renseignements pertinents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionne et interprète les indicateurs démographiques, sociaux et de santé pertinents à partir de sources de données variées - Connaît le domaine des fichiers de données (acquisition, gestion, traitement, enquêtes, ententes) et de la protection des renseignements personnels - Sait faire une appréciation critique des sources de données - Développe une vue d'ensemble des diverses sources de données - Assure la qualité des résultats et leur interprétation et, le cas échéant, travaille de concert avec des spécialistes
<p>6. Traiter et analyser les données et maîtriser les outils méthodologiques et statistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Choisit les mesures appropriées pour répondre aux questions - Choisit et applique les méthodes descriptives et analytiques appropriées - Applique des méthodes d'analyses qualitatives - Calcule et interprète les mesures d'association, les biais et les facteurs confondants (ex. : taux, ratio, risque relatif, risque attribuable) - Connaît les indicateurs d'un état de santé - Dégage les éléments essentiels relatifs à un problème ou à une situation - Maîtrise les principes d'analyses quantitatives (évaluation des besoins, collecte et traitement des données, analyse, interprétation, production de rapports et diffusion de l'information) - Agit de manière consciencieuse, précise et rigoureuse et respecte les détails méthodologiques - Connaît des méthodes et approches statistiques, des indicateurs, des technologies applicables dans les activités de surveillance et assure la qualité des résultats et leur interprétation

Traitement et analyse des données et interprétation des résultats

<p>7. Maîtriser les systèmes de gestion de l'information et les outils d'analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sait développer et gérer des ensembles de données - Possède « l'intelligence des données » ou l'intelligence informationnelle - Utilise les technologies de l'information et de la communication pour traiter, gérer et analyser l'information - Connaît les sources et les banques de données disponibles ou en développement - Maîtrise des méthodes de collecte, de nettoyage et de validation des données - Connaît les moyens d'entreposage et de récupération de systèmes d'information (dont l'Infocentre de santé publique) - Maîtrise techniquement et utilise efficacement les technologies émergentes telles que l'Internet et les bases de données - Connaît les systèmes d'information géographique - Connaît divers outils et logiciels : systèmes d'analyse statistique (SAS, SPSS, etc.), bases de données (ACCESS, etc.), chiffriers électroniques (ex. : EXCEL) et principaux outils de diffusion WEB
<p>8. Interpréter l'information en tenant compte de la perspective de divers utilisateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Considère le contexte global pour interpréter les résultats - Considère les enjeux de santé publique et connaît ses grandes orientations - Développe et adapte les modes de fonctionnement afin d'offrir à la clientèle et aux utilisateurs des productions et des services de qualité, adaptés à leurs besoins - Comprend les besoins et les attentes des clientèles internes et externes à l'organisation afin de leur offrir un service de qualité - Connaît et comprend les grandes orientations et les enjeux de son organisation de même que les acteurs concernés et leurs intérêts respectifs - Décrit et analyse l'état de santé de la population pour traduire les données en information utile aux divers utilisateurs - Connaît les moments clés de la prise de décision dans son organisation et chez les principaux utilisateurs
<p>9. Tenir compte de la diversité de la population lors de la conception des productions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Inclut des analyses différenciées selon le sexe dans ses productions de surveillance - Tient compte, le cas échéant, des divers groupes ethniques et des statuts socioéconomiques dans les productions

Partenariats et collaboration

<p>10. Utiliser des habiletés de partenariat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilise et anime des groupes de travail - Travaille avec des utilisateurs de divers horizons dans un objectif commun (acteurs en santé et hors du réseau de la santé et des services sociaux) - Établit et maintient des liens de collaboration en vue de développer des ententes mutuellement avantageuses - Participe avec ses partenaires aux processus de résolution de problèmes ou de prise de décisions et leur fournit l'information nécessaire - Obtient des compromis ou des consensus acceptables sans nuire à la qualité des relations
<p>11. Connaître le secteur de la santé et des services sociaux et le champ de la santé publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaît les lois reliées à son travail (LSP, LSSS, Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l'Institut de la statistique, Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec, etc.) - Connaît l'organisation globale des services de santé et des services sociaux et les rôles de chacun des acteurs organisationnels - Connaît les principaux acteurs des différentes organisations visés par les productions de surveillance - Connaît le Programme national de santé publique
<p>12. Accompagner les utilisateurs des productions de surveillance dans l'appropriation et l'utilisation de l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fixe les objectifs de la production de surveillance avec l'utilisateur - Connaît les enjeux auxquels font face les utilisateurs - Soutient l'utilisateur dans ses activités de transfert et d'utilisation de l'information - Tient compte de la perspective de l'utilisateur dans sa capacité à comprendre l'information transmise - Partage son savoir en tenant compte des objectifs de développement et de la capacité à comprendre l'information - Présente les résultats préliminaires en temps opportun - Évalue l'utilité, l'utilisation et l'effet des productions de surveillance sur la prise de décision - Répond aux questions des utilisateurs et en suscite d'autres - Comprend la demande de l'utilisateur et est en mesure de la préciser, le cas échéant

Partenariats et collaboration

<p>13. Collaborer avec les divers groupes pour diffuser de l'information compréhensible et accessible</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche des partenaires potentiels qui sont issus de milieux culturels différents, qui possèdent des niveaux de scolarité variables et qui évoluent dans divers contextes socioéconomiques et collabore avec eux - Diffuse l'information en collaboration avec des individus, peu importe leur âge, leur sexe, leur orientation sexuelle et leur état de santé ou leur incapacité - Évite de mettre une pression indue sur les partenaires
<p>14. Renforcer les capacités des communautés en assurant le transfert des connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaît les dynamiques de groupe pour favoriser le développement d'une vision commune, la concertation et les consensus - Partage facilement ses outils, son expertise et son expérience avec les utilisateurs - Diffuse efficacement les données probantes et les situe dans un contexte que les acteurs en santé publique et les communautés peuvent comprendre
<p>15. Contribuer au développement d'une vision et reconnaître les aspects de la prise de décision</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaît l'importance du « leadership » dans le processus de prise de décision - Identifie les moments clés de la prise de décision - Identifie les acteurs concernés par la prise de décision - Rassemble les personnes autour d'une vision, de valeurs et d'objectifs communs - Exerce une influence significative, suscite l'engagement et inspire ses collègues, ses collaborateurs et ses partenaires - Établit des liens entre le travail à accomplir, la mission et les objectifs de l'organisation
<p>16. Contribuer au développement des connaissances au sein de son organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifie et fait une appréciation critique des données et de l'information provenant de diverses sources, c'est-à-dire des individus, des banques de données administratives, de l'Internet et de la littérature (en sciences sociales et du comportement et en épidémiologie) - Démystifie le manque d'information pour les acteurs en santé publique - Traduit l'information statistique et technique de façon à ce que les utilisateurs puissent la comprendre et l'utiliser - Optimise la contribution des personnes et l'utilisation des ressources pour atteindre les résultats - Partage ses idées, ses expériences et ses connaissances lorsqu'elles peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs de l'équipe

Communication et diffusion de l'information

<p>17. Cibler l'information pertinente sur la santé et ses déterminants pour des individus et des communautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaît et utilise les techniques de marketing social - Développe des produits spécifiques aux besoins des utilisateurs - Synthétise, interprète et traduit les résultats en information pertinente et utile - Module les messages selon le public visé et utilise le niveau de langage approprié - Agit de façon à assurer la protection des renseignements personnels - Évalue l'importance à accorder aux démarches pour faire connaître les analyses et les résultats
<p>18. Adapter le mode de communication aux divers utilisateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Convient avec l'utilisateur du format de la production - Utilise les outils, les logiciels et les applications de base nécessaires pour communiquer avec les utilisateurs - Utilise le média approprié - Fournit l'information au moment opportun aux divers utilisateurs - Choisit judicieusement des éléments à inclure dans sa production
<p>19. Vulgariser l'information en fonction des divers utilisateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilise un langage accessible en évitant les jargons ou les acronymes - Utilise la forme active dans les productions - Donne des exemples concrets - Rédige des textes logiques et structurés - Traduit l'information complexe en une information compréhensible pour l'utilisateur - Vérifie la réception de l'information auprès des utilisateurs
<p>20. Utiliser les technologies modernes de l'information et de la communication pour la diffusion des productions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fait de la veille sur la disponibilité de nouvelles informations ou données - Utilise l'intranet et l'Internet pour se tenir à jour sur les tendances, nouveautés et innovations dans sa discipline de travail ou son domaine d'activité - Utilise les technologies de l'information et de la communication pour diffuser l'information auprès des utilisateurs
<p>21. Susciter l'utilisation des résultats pertinents de surveillance pour l'élaboration ou la mise à jour des politiques et des programmes de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contribue à l'identification des pistes d'action - Établit les liens entre les éléments soulevés dans les projets et les ressources existantes pour soutenir l'utilisateur - Prévoit les conséquences potentielles de ses interventions en fonction des enjeux sur l'offre et l'organisation des services de santé et des services sociaux

BIBLIOGRAPHIE

- Les compétences 2, 3, 9, 10, 14, 15 et 16 énumérées dans le Tableau 1 proviennent du document *Compétences essentielles en santé publique au Canada version 1.0*, septembre 2007, 27 p. de l'Agence de santé publique du Canada. © Adaptées et reproduites avec la permission du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2010.
- ASSOCIATION OF SCHOOLS OF PUBLIC HEALTH EDUCATION COMMITTEE. *Core Masters in Public Health Competency Development Project*, October 2004 to June 2005, 18 p.
- BERCOVITZ, KIM. *Core Competencies for Public Health Epidemiologists in Ontario, Final Report For Submission to Department of Public Health Science*, University of Toronto, December 2005, 16 p.
- HOLMES, LARRY. *Basics of Public Health Core Competencies*, Jones and Bartlett Publishers, 2009, 222 p.
- INSTITUTE OF MEDICINE. *Who will keep the Public Healthy Educating, Public Health Professionals for the 21st century*, Washington, November 2002, 304 p.
- LANE, DOROTHY S. ET AUTRES. *Core Competencies for Preventive Medicine resident version 2.0*, American Journal of Preventive Medicine, 1999, vol.16, n° 4, pp. 367-372.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Cadre d'orientation pour le développement et l'évolution de la fonction de surveillance au Québec*, Direction générale de la santé publique, Québec, 2007, 51 p.
- SANGHI, Seema. *The Handbook of Competency Mapping*, New Delhi, 2007, 227 p.
- SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. *Répertoire de compétences*, Québec, avril 2007, 51 p.

www.msss.gouv.qc.ca

